



L' Association Française  
du Génie Parasismique



# Dispositif DGSCGC-AFPS Diagnostic de bâtiments en situation d'urgence post-sismique

Emilie CROCHET - DGSCGC  
Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - coord. nationale du  
dispositif et vice-présidente de l'AFPS

# Plan de l'Exposé



## 1. Contexte et Objectifs

## 2. La méthode

- Objectifs des inspections
- Approche méthodologique

## 3. Insertion de la planification AFPS dans l'ORSEC

- Une cohérence avec le dispositif ORSEC
- Les Acteurs AFPS
- Les Procédures et consignes AFPS
- Les Exercices

# Plan de l'Exposé



## 1. Contexte et Objectifs

## 2. La méthode

- Objectifs des inspections
- Approche méthodologique

## 3. Insertion de la planification AFPS dans l'ORSEC

- Une cohérence avec le dispositif ORSEC
- Les Acteurs AFPS
- Actions réalisées et en cours

## Des Constats



- ✓ **Séisme destructeur** → **réalisation de diagnostics d'urgence inéluctable dans les heures/jours suivants l'événement**
  - Enjeu « sécurité des personnes » et « gestion de crise » (secours, sans abris ...)
- ✓ **Pas d'anticipation d'un tel besoin en France (métropole et Antilles)**
  - Impossible d'improviser dans l'urgence (méthode, logistique, décisions ...)
- ✓ **Les séismes récents en France et aux Antilles françaises : une expérience réelle mais (heureusement) pas à l'échelle**
  - Autres expériences dans des pays voisins (ex. Italie)
- **Nécessité de mettre en place un dispositif de diagnostic d'urgence pour faire face à un événement majeur**



# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



### Diagnostic d'urgence - Objectifs et mise en place

#### Objectif des diagnostics:

- Statuer sur l'habitabilité des bâtiments endommagés
- Préalable pour toute demande d'indemnisation

#### Origine des demandes de diagnostics:

- Uniquement réalisés à la demande des propriétaires

#### Transmission/affichage des résultats:

- Résultats transmis par les inspecteurs au maire qui se charge de les communiquer par courrier aux propriétaires
- Certaines communes rendent les résultats disponibles sur leur site internet
- **Aucun affichage à l'entrée des bâtiments.** Pour réglementer les accès aux



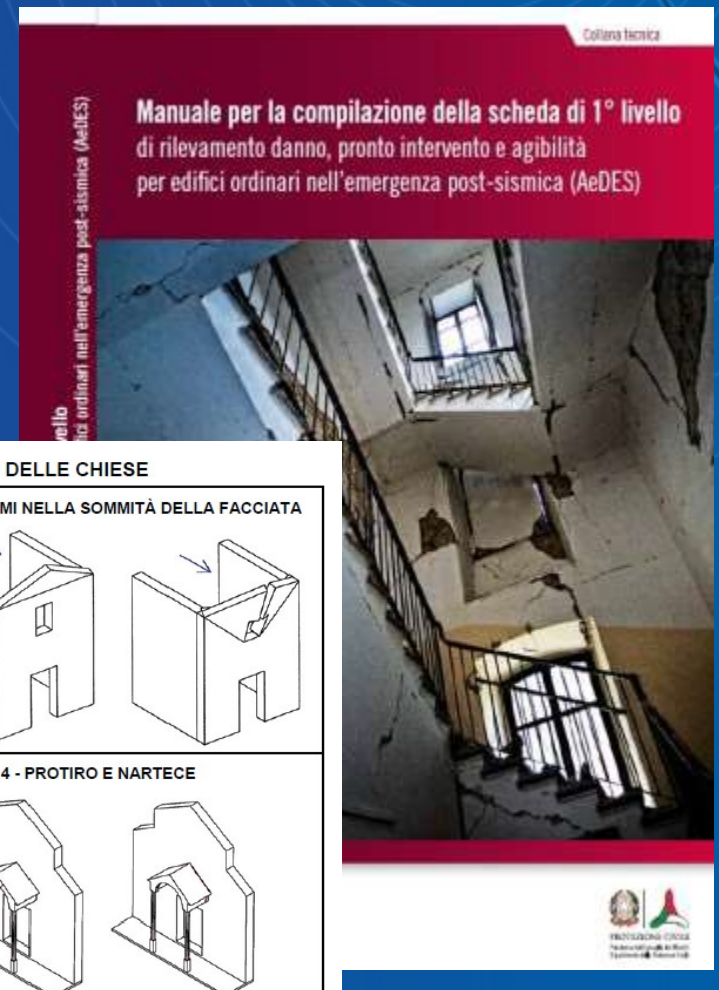
# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia Gestion de la crise - Diagnostics



## Diagnostic d'urgence - Méthode d'inspection manuel AeDES

Inspection d'1 à 3h par bâtiment, réalisée par des binômes spécialement entraînés  
Manuels et fiches pour :

- Bâtiments de bureaux/habitation,
- Eglises et palais

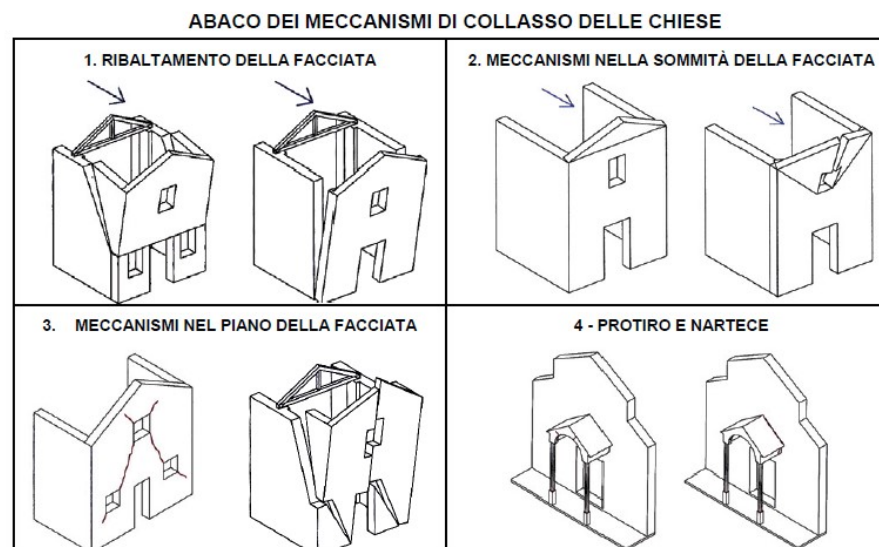


Batiments industriels

Strutture verticali	STRUTTURE IN MURATURA									
	Mura spesse		A sezione irregolare o a sezione variabile (pilastri, ecc.)		A sezione regolare (pilastri, ecc.)		Prestressed		Mura	Edifici
Strutture orizzontali	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1. Mura verticali	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Tetti a vista	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Tetti a vista	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Mura a vista deformate	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Tetti in vista rovinati	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Tetti in vista rovinati	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Livello-struttura	Danno						Nella
	04 - 05		02 - 03		01		
Componente strutturali: Danno prevalente	Danno		Medio		Leggero		Nella
	> 25%	10% - 25%	> 50%	10% - 50%	> 25%	10% - 25%	
1. Strutture verticali	0	0	0	0	0	0	0
2. Tetti	0	0	0	0	0	0	0



# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



### Diagnostic d'urgence - méthode d'inspection manuel AeDES

Le formulaire AeDES permet :

- De relever les dommages constatés sur les bâtiments
- De donner une appréciation de la conformité parasismique
- D'indiquer les mesures de première urgence à entreprendre (étaieage d'escaliers, réparation toiture, enlèvement de faux-plafonds, de cheminées...).

« L'évaluation de l'habitabilité vise à identifier le risque pour les utilisateurs en évaluant si les conditions de stabilité du bâtiment avant tremblement de terre n'ont pas été modifiées à cause des dommages engendrés par la secousse ».

<b>A) Usable</b>	Building can be used without measures. Small damage but negligible risk for human life
<b>B) Usable with countermeasures</b>	Building is damaged but can be used when short term countermeasures are taken
<b>C) Partially usable</b>	Only a part of building can be safely used
<b>D) Temporarily unusable</b>	Building to be re-inspected. Unusable until the new inspection
<b>E) Unusable</b>	Building can not be used due to high structural, non structural or geotechnical risk for human life. Not necessarily imminent risk of total collapse
<b>F) Unusable for external risk</b>	Building could be used, but it cannot due the high risk caused by external factors

# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



Diagnostic d'urgence - une organisation basée sur les réseaux professionnels

Formation des inspecteurs:

- Environ 30-40 sessions de formation par an (Protection Civile et Association des Ingénieurs)
- 40-50 personnes par session
  - ⇒ 6000 inspecteurs formés en Italie
- Durée: 60 h
- Formation avec des exercices virtuels et un test final





# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



### Diagnostic d'urgence - Chiffres clés

Dans les premiers jours et sur plusieurs mois

6000 inspecteurs formés

Une méthode initiale avec une version simplifiée FAST

220 000 demandes - 152 000 diagnostics réalisés dont  
100 000 avec FAST

(pour mémoire Emilie Romagne mai 2012 - Mw = 5,9 puis  
5,8 : 180 000 inspections, pics à 200 équipes / jour)

Demandes sur les écoles prioritaires

50 à 100 équipes impliquées / jour

# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



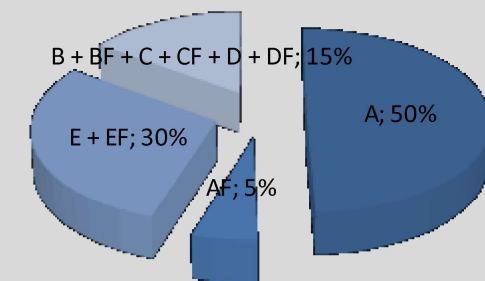
### Diagnostic d'urgence - Chiffres clés

Inspections suite au séisme du  
24/08/2016 :

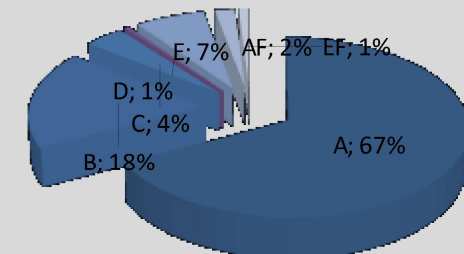
Chiffres en date du 16/10/2016 (avant  
les séismes de Visso et Norcia):

- 66 806 demandes de diagnostics
- Lancement des diagnostics 7 à 10 jours après le séisme
- 75 équipes de volontaires
  - 26 353 diagnostics réalisés (40% des demandes) (677 écoles, 202 bâtiments publics, 26353 bâtiments privés)

Bâtiments privés (26353 inspections)



Bâtiments publics et écoles (879 inspections)



# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



### Diagnostic d'urgence - Chiffres clés

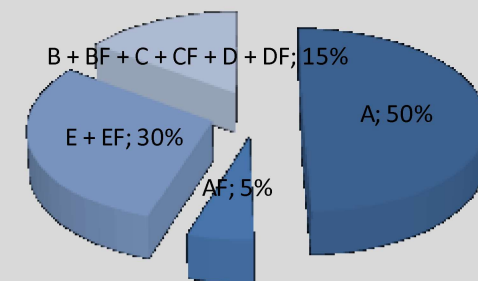
Suite aux répliques du 26 et 30/10/2016:

- Grand nombre de nouvelles demandes
- Diagnostics des bâtiments déjà inspectés à refaire

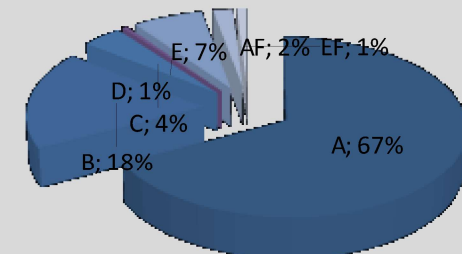
⇒ Face à l'urgence et à l'ampleur du travail, le conseil des Ministres italien a décidé de permettre la réalisation des diagnostics:

- Par des techniciens non formés
- À partir d'une fiche simplifiée (FAST) pour les bâtiments hors zone rouge

Bâtiments privés (26353 inspections)



Bâtiments publics et écoles (879 inspections)



# Diagnostiques Post-Sismiques d'Urgence



## ✓ Besoin exprimé par la sécurité civile

- stabiliser un processus (intervenants, méthode ...) au travers d'une convention avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC).

## ✓ Un objectif précis...

*« En situation de crise sismique, l'organisation de l'AFPS propose sa contribution technique aux pouvoirs publics pour l'établissement de diagnostics d'urgence des dommages aux bâtiments en vue d'apprécier le risque immédiat pour les personnes »*

## ✓ ...des actions pour l'atteindre (GT urgence) :

- Définition d'une méthode technique
- Mise en place d'une organisation qui vient s'inscrire dans le dispositif existant de gestion de crise sans s'y substituer.

# Diagnostiques Post-Sismiques d'Urgence



## ✓ Un axe d'action stratégique et un engagement fort de l'AFPS

### 1- GT Urgence lancé en 2006

- Aux Antilles, puis en métropole

### 2- Inscrit dans les statuts de l'association en 2012

Article 2 – Objet : « *L'Association a pour objet ... d'apporter son concours aux pouvoirs publics pour... l'élaboration et le déploiement de méthodes de diagnostic d'urgence, la gestion de situations de crise sismique... ».*

Article 3 – Actions : « *A la demande des pouvoir publics et sous leur responsabilité, l'action de l'Association pourra aussi s'exercer par la participation à de missions de diagnostic d'urgence en soutien à la sécurité civile ou à toute autre forme de mission d'aide à la gestion d'une crise sismique ».*

### 3- Création d'une cellule urgence dédiée fin 2014

## Insertion dans le Dispositif ORSEC de la Sécurité Civile



### - Convention DGSCGC-AFPS signée en date du 15/09/2014

- Une méthode
- Une organisation
- Une traçabilité
- Une astreinte
- Une montée en puissance
- Une interface étroite avec la DGSCGC
  - ❖ *Planification*
  - ❖ *Crise*
  - ❖ *Exercice*
  - ❖ *Retour d'expérience*
  - ❖ *Montée en puissance*
  - ❖ *Reportage trimestriel*

**Très fort enjeu de sécurité civile => Besoin  
d'un dispositif fiable, clairement défini**

**- Une notification nationale de la convention par la DGSCGC à toutes les préfectures en date du 10/09/15**

# Champ de la convention nationale DGSCGC-AFPS



## ✓ Deux champs d'intervention

- En dehors d'une crise sismique :

- ❖ Pour tirer les enseignements du retour d'expérience de séismes majeurs au niveau international (ex: missions post-sismiques) concernant les diagnostics d'urgence
- ❖ Pour anticiper et aider les pouvoirs publics à la planification d'une crise sismique sur le territoire national (ex: travail réalisé sur l'ORSEC séisme zone Sud; recensement du dispositif dans le catalogue des outils de planification et de gestion de crise 2013 du SDSIE; implication dans des exercices)
- ❖ Pour communiquer et sensibiliser aux comportements face aux risques d'origine sismique



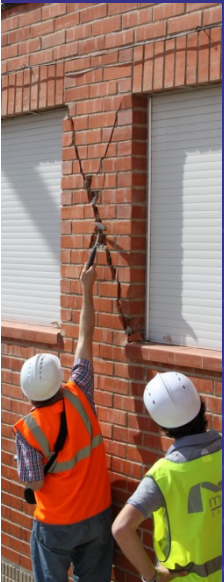
# Champ de la convention nationale DGSCGC-AFPS



## ✓ Deux champs d'intervention

### • En situation de crise sismique:

- ❖ Pour l'établissement de diagnostics d'urgence des dommages aux bâtiments en vue d'aider les pouvoirs publics à apprécier les risques immédiats pour les personnes
- ❖ Engagement à disposer d'une première liste de volontaires dans les 12 h après le séisme et à déployer les premiers inspecteurs dans les 24 h.  
Montée en puissance du dispositif dans les 48 h à 72 h suivantes
- ❖ Confirmation écrite de la sollicitation par l'Etat (objet et modalités)
- ❖ Statut de collaborateur occasionnel de service public des inspecteurs AFPS, mobilisation via un arrêté spécifique, identification claire des inspecteurs sur le terrain
- ❖ Méthodologie décrite dans la convention signée avec la DGSCGC et obligation de formation des inspecteurs
- ❖ Assistance possible sur demande à l'étranger





## Champ de la convention nationale DGSCGC-AFPS



- ✓ **Pour assurer la mission confiée en cas de crise, l'AFPS se doit**
  - de disposer de moyens adaptés aux diagnostics d'urgence techniques (méthode, kit inspecteurs....) et humains (annuaire des volontaires)
  - de qualifier les intervenants pour qu'ils soient en capacité d'intervenir dans les règles établies (formation initiale et liste d'aptitude des inspecteurs AFPS)
  - de disposer d'un système de gestion d'alerte de ses volontaires (plateforme orange contact everyone) ainsi que d'un dispositif individuel d'identification (badge, carte...)
  - d'avoir identifier une équipe nationale permanente de responsables opérationnels mobilisables pour déclencher et piloter le dispositif (cellule « urgence » de l'AFPS)

# Plan de l'Exposé



## 1. Contexte et Objectifs

## 2. La méthode

- Objectifs des inspections
- Approche méthodologique

## 3. Insertion de la planification AFPS dans l'ORSEC

- Une cohérence avec le dispositif ORSEC
- Les Acteurs AFPS
- Actions réalisées et en cours

## Diagnostics Post-Sismiques d'Urgence



- ✓ Une inspection du niveau d'endommagement d'un bâtiment suite à un séisme et en situation d'urgence immédiate post-sismique
- ✓ Un avis sur le risque induit pour les personnes par l'état des ouvrages fragilisés par le séisme.

**LE DIAGNOSTIC DOIT REpondre A LA QUESTION :**

**« PEUT-ON OU NON ENTRER DANS CES BATIMENTS ? »**

**Il engage la sécurité des personnes  
et ne saurait être établi à la légère**

## Enjeux des diagnostics d'urgence



- ✓ **Un avis/une information aux autorités en vue de LEUR prise de décision pour garantir la sécurité des personnes**
- ✓ **Identifier les ouvrages présentant en tout ou partie un danger imminent pour la population**
  - Hiérarchiser les interventions et des travaux de mise en sécurité
  - Interdire ou de restreindre les accès à certains bâtiments
  - Identifier les ouvrages menaçant de ruine
  - Identifier les ouvrages ne présentant pas de risque pour les personnes
  - Autoriser l'accès et l'occupation;
  - Faciliter le retour à la normale sur une partie du territoire impacté.
- ✓ **Informé la population sur l'état des bâtiments => Réintégration**
- ✓ **Disposer d'une vision globale rapide de l'étendue des dommages**

## Statut des inspections



- **Appréciation strictement technique**
- **Destinées à des évaluations en grande masse**
- **Champ d'intervention défini par les autorités**
- **Basées sur une méthode validée techniquement et reconnue nationalement comme le référentiel à utiliser**

## Approche méthodologique



**Mise en place d'une check-list des points à inspecter**

**Analyse visuelle des dégâts ou des dommages**

**Permettre une utilisation aisée de la méthode**

**Mise en place d'une fiche qui permet la traçabilité**

**Utilisation du cadre présenté en formation initiale pour garantir la méthode**



# Affichage du résultat des inspections



Les inspecteurs seront ou non autorisés à afficher le résultat de l'inspection à l'aide des affiches ci-dessous.

Elles visent de tenir au courant la population du degré de risque encouru lors d'une éventuelle occupation d'un bâtiment.

## BATIMENT INSPECTE

### OCCUPATION POSSIBLE

*INSPECTED BUILDING – NO RESTRICTIONS ON USE*

Ce bâtiment a été inspecté et  
aucun danger apparent n'a été observé

**LES REPLIQUES SISMQUES PEUVENT AUGMENTER LE RISQUE**

Dispositif national urgence post-sismique

MINISTRE DE L'INTERIEUR

**Bâtiment inspecté le :**

date

heure

**Matricule inspecteur :**

N°

Avis provisoire établi en situation d'urgence, conformément à la méthode AFPS et en vertu de la Convention DGSCGC-AFPS du 15 septembre 2014

Interdiction d'enlever cette affiche, sauf par un représentant des autorités ou de l'AFPS



# Affichage du résultat des inspections



Les inspecteurs seront ou non autorisés à afficher le résultat de l'inspection à l'aide des affiches ci-dessous.

Elles visent de tenir au courant la population du degré de risque encouru lors d'une éventuelle occupation d'un bâtiment.

## BÂTIMENT DANGEREUX

### NE PAS SEJOURNER

*HAZARDOUS BUILDING – BRIEF ENTRY ONLY*

Ce bâtiment est endommagé et peut présenter un danger pour ses occupants. N'entrer que pour une durée strictement limitée.

**LES REPLIQUES SISMIQUES PEUVENT AUGMENTER LE RISQUE**

Dispositif national urgence post-sismique

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA PROTECTION CIVILE

**Bâtiment inspecté le :**

	<small>Date</small>
	<input type="text"/>
	<small>Heure</small>
	<input type="text"/>

**Matricule inspecteur :**

<small>N°</small>	<input type="text"/>
-------------------	----------------------

Avis provisoire établi en situation d'urgence, conformément à la méthode AFPS et en vertu de la Convention DGSCGC-AFPS du 15 septembre 2014

Interdiction d'enlever cette affiche, sauf par un représentant des autorités ou de l'AFPS

# Affichage du résultat des inspections



Les inspecteurs seront ou non autorisés à afficher le résultat de l'inspection à l'aide des affiches ci-dessous.

Elles visent de tenir au courant la population du degré de risque encouru lors d'une éventuelle occupation d'un bâtiment.

## NE PAS ENTRER RISQUE D'EFFONDREMENT

DO NOT ENTER - COLLAPSE HAZARD

Ce bâtiment est gravement endommagé et peut s'effondrer en partie ou en totalité.  
Entrer dans ce bâtiment peut entraîner des blessures sévères ou la mort.

**LES REPLIQUES SISMIQUES PEUVENT AUGMENTER LE RISQUE**

Dispositif national urgence post-sismique

MINISTRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA DÉFENSE CIVILE

**Bâtiment inspecté le :**

**Date :**

**Heure :**

**Matricule inspecteur :**

Avis préventive établi en situation d'urgence, conformément à la méthode AFPS et en vertu de la Convention OUSCOC-AFPS du 15 novembre 2014

Interdiction d'enlever cette affiche, sauf par un représentant des autorités ou de l'AFPS

# Plan de l'Exposé



## 1. Contexte et Objectifs

## 2. La méthode

- Objectifs des inspections
- Approche méthodologique

## 3. Insertion de la planification AFPS dans l'ORSEC

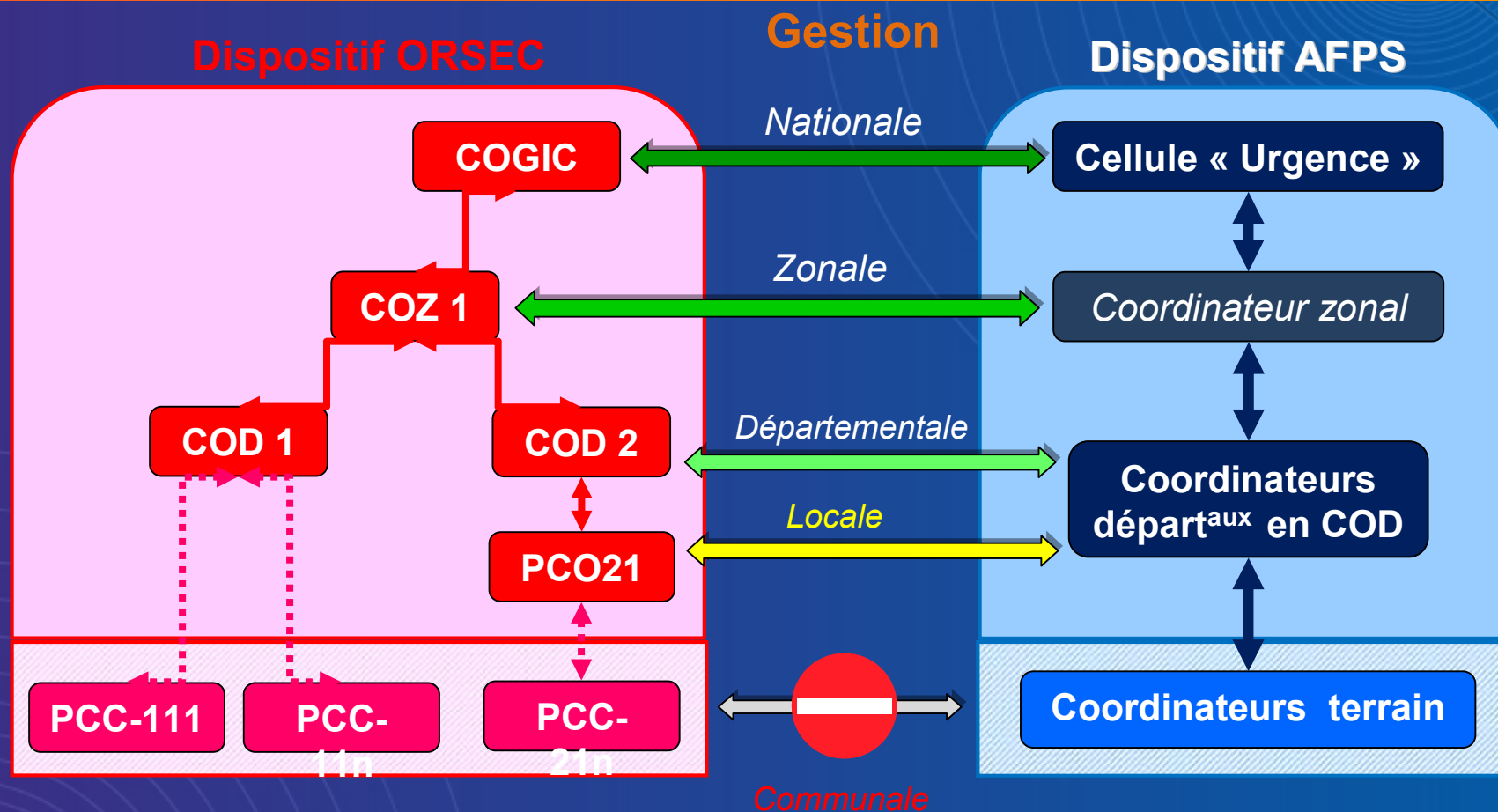
- Une cohérence avec le dispositif ORSEC
- Les Acteurs AFPS
- Actions réalisées et en cours

## Une mobilisation de l'AFPS déclenchée par l'Etat



- ✓ **L'ordre d'intervention de l'AFPS pour la réalisation des diagnostics d'urgence pourra être donné QUE PAR L'ETAT :**
  - le COGIC
  
- ✓ **Le dispositif Urgence de l'AFPS NE PEUT PAS ETRE ACTIVE par une collectivité**
  - Les volontaires AFPS ne peuvent pas se mettre à disposition d'un maire, d'une patron d'entreprise,
  
- ✓ **L'organisation de l'AFPS doit être en cohérence avec celle du dispositif ORSEC, notamment du point de vue des structures de commandement.**

# Une cohérence avec le dispositif ORSEC



- ✓ Dispositif officialisé par une convention signée entre la DGSCGC et l'AFPS (15 septembre 2014)

# Les acteurs AFPS



## ✓ Cellule « Urgence » de l'AFPS

- Coordonne le développement, le suivi et l'activation du dispositif de diagnostic d'urgence en cas de crise sismique au niveau national
- Coordonne l'activation, la mobilisation et le déploiement des volontaires formés par l'AFPS
- **Est constituée** par :
  - ❖ *les coordinateurs nationaux du dispositif urgence AFPS*
  - ❖ *le président de l'AFPS et ses vices-présidents*
  - ❖ *la présidence du CST*
  - ❖ *les représentants des Chapitres antillais*
  - ❖ *les référents territoriaux pré-identifiés*
  - ❖ *le responsable des missions post-sismiques*
- Une **astreinte des membres de la cellule Urgence**
- Un numéro d'appel unique, un liste des membres, les astreintes et l'ordre d'appel communiqués à la sécurité civile

# Les acteurs AFPS



## ✓ Vos contacts l'AFPS

- Coodonnateurs nationaux : Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC et Thierry WINTER
- Coordonnateurs zonaux Antilles : Gabriel DONTEVIEUX et Claude HAUSS
- Présidence AFPS :
  - Emmanuel VIALLET – président de l'AFPS
  - Gabriel DONTEVIEUX et Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC – Vice-présidents de l'AFPS
  - Présidente du Chapitre Guadeloupe : Véronique PHALENTE
  - Présidente du Chapitre Martinique : Catherine HEMART

## Les acteurs AFPS



### ✓ Les volontaires AFPS

- Ne sont pas forcément membres de l'AFPS
- Français ou étrangers
- Recensés *via* un formulaire dédié de l'AFPS sur le site web de l'AFPS
- Volontaires pour être inspecteurs ou apporter leur soutien au dispositif
- Diverses professions représentées mais disposent pour être inspecteurs d'une culture du domaine du bâtiment
- Ont suivi en tout ou partie (pour les soutiens non inspecteurs) la formation initiale et les recyclages associés
- Ont signé un acte d'engagement à l'issue de la formation initiale.
- Peuvent être contactés lors de mobilisations réelles ou en exercices

**Près de 300 personnes recensées à ce jour**



# Les acteurs AFPS



## ✓ Les inspecteurs AFPS

- Ont suivi la formation initiale et réussi l'évaluation finale ;
- Ont suivi si besoin la session de recyclage (tous les 3 ans) ;
- Figurent ainsi sur la liste d'aptitude (sous-partie de l'annuaire) ;
- Ont signé l'acte d'engagement ;
- Réalisent les diagnostics d'urgence lorsqu'ils sont officiellement mobilisés pour le faire et dans les conditions prévues à cet effet ;
- Ont reçu un kit d'intervention et en ont accusé réception ;
- Formalisation d'une lettre à destination de leur employeur.

  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

**HABILITATION**  
**« INSPECTEUR AFPS EN DIAGNOSTICS DE BATIMENTS**  
**EN SITUATION D'URGENCE POST-SISMIQUE »**

Le président de l'AFPS et le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises déclarent que :

M. (M<sup>me</sup>) XXXXXXXXXXXX né (e) le XX/XX/XXXX, a suivi avec succès et assiduité les cours pour l'obtention de l'habilitation en tant qu'inspecteur AFPS en diagnostics de bâtiments en situation d'urgence post-sismique.


Cette habilitation est valable, dans le cadre d'une mobilisation couverte par la convention nationale DGSCGC-AFPS, pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature de la présente habilitation.

delivrent à M. XXXXXXXXXXXX la présente habilitation

Fait à Paris, le XXXXXXXXXXXX

Cachet et signature du directeur de la DGSCGC

Cachet et signature du président de l'AFPS

  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

  
Association Française du Génie Parasismique

**Statut de collaborateurs occasionnels de service public**

**Formation initiale éligible « DIF »**

**Éligible au mécénat / temps passé**

**180 inspecteurs habilités à ce jour**

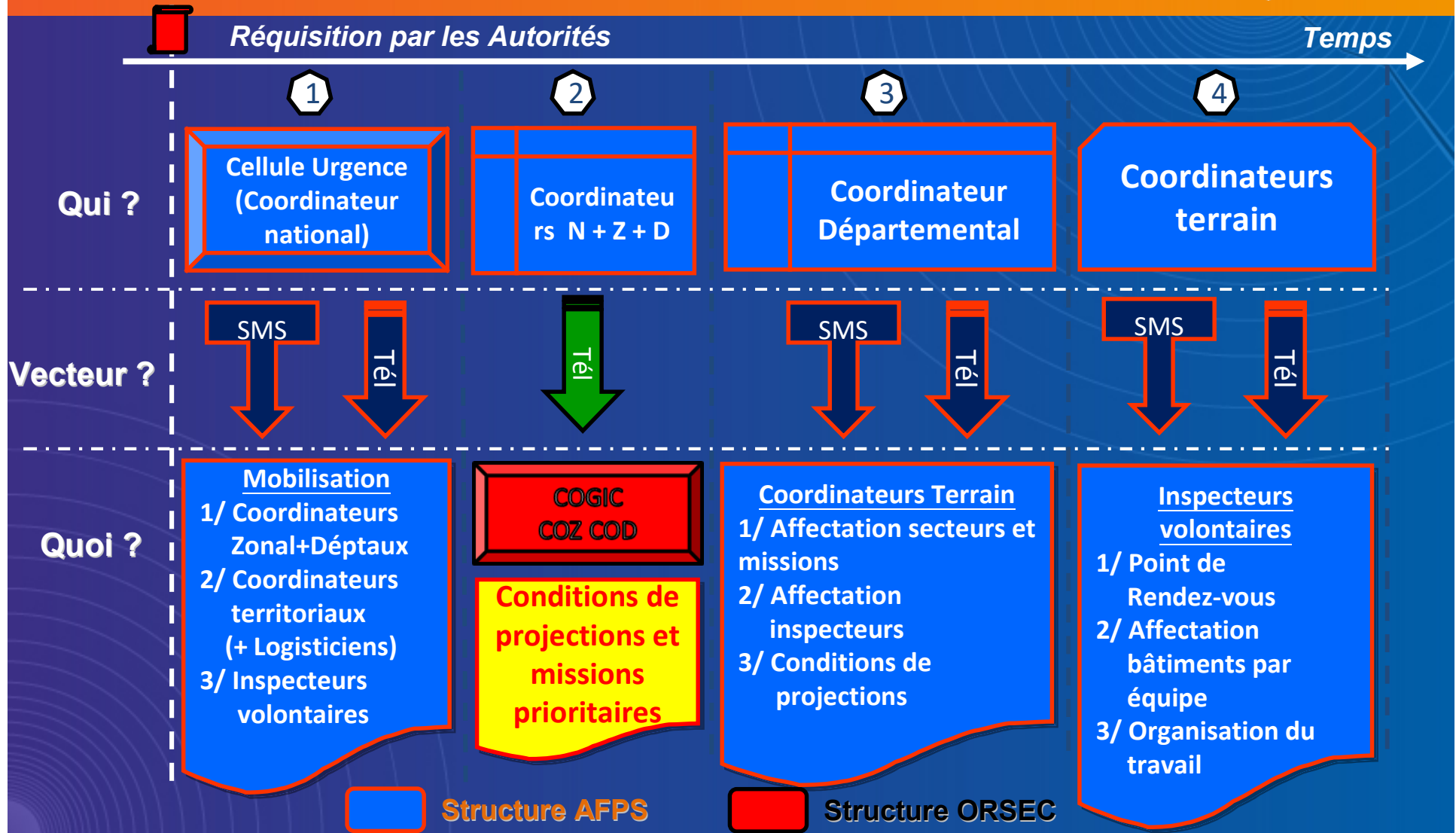
# Cinétique de gestion de crise et Diagnostics



## ✓ Plusieurs phases

- ~ 0 - 24 h : Urgence (secours aux personnes) – SDIS
- ~ 24 - 72 h : Relogement des Sans-Abris - **AFPS**
- ~ post 72h : Bâtiments habitation et spécifiques – **AFPS**

# Phase de Mobilisation (après mobilisation des autorités) et de Projection



# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia Gestion de la crise - Diagnostics



## Diagnostic d'urgence - Différences France - Italie

L'élaboration de la méthode française s'est basée sur des échanges avec les Italiens.  
Le dispositif d'urgence français avait été comparé au dispositif italien lors des précédents séismes (2009 - Aquila et 2012 - Emilie Romagne)

### EVA Abruzzo

Esercitazioni Virtuali di Agibilità



crealp



Direction régionale  
de l'Équipement, de l'Aménagement  
et de l'Énergie  
RIVIERA ALPES ÎLE D'ORÉ

# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



### Diagnostic d'urgence - Différences France - Italie

	<b>Système italien</b>	<b>Système français</b>
<b>Origine des demandes</b>	Propriétaires	Autorités françaises
<b>Résultats du diagnostic</b>	Résultats sur l'habitabilité du bâtiment Transmis aux propriétaires par courrier du maire	Evaluation du risque engendré par le bâtiment, Avis sur le fait d'occuper ou de séjourner dans le bâtiment Résultats communiqués aux autorités pour une aide à la décision; affichage possible à l'entrée des bâtiments
<b>Mesures de première urgence</b>	Pour chaque indication de dommage, un tableau proposant des mesures de premières urgence est à compléter	A l'issue du remplissage, possibilité d'indiquer des mesures de première urgence pour transformer un bâtiment classé « ne pas séjourner » à « occupation possible »

# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



	Système italien	Système français
<b>Formation initiale nationale</b>	30 à 40 sessions par an 60 h	3 sessions par an 32h
<b>Suivie de la formation</b>	-	Formation de terrain avant le déploiement des volontaires Recyclage tous les trois ans – 3h
<b>Volontaires</b>	6000 volontaires 75 équipes mobilisées pour le séisme d'Amatrice	150 volontaires formés soit potentiellement 60 binômes Exercice Richter fin 2016 : mobilisation sous 72h de 100 volontaires formés Exercice Caraïbes des 21 au 24 mars : mobilisation sous 48 h de 76 volontaires formés
<b>Responsabilité des volontaires</b>	Civilement responsable du remplissage de la fiche	Collaborateur occasionnel Responsabilité première de l'administration

# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



Diagnostic d'urgence - Sécurité lors des inspections

Préparation avant le terrain :

- Formation sur la sécurité en zone de décombres (comportements, observations...). Formations complémentaires : PSC1...
- Composition des sacs de mission et éléments complémentaires (sifflet, ration de survie 24h...)
- Choisir un hébergement éloigné de l'épicentre et dans un immeuble structure puisse répondre au mieux à la sollicitation sismique

Trois formations dispensées en 2016  
aux volontaires  
Ajout à la formation initiale en 2017



# Séismes d'Accumoli, Visso et Norcia

## Gestion de la crise - Diagnostics



### Diagnostic d'urgence - Sécurité lors des inspections

#### Sens de l'observation et comportement :

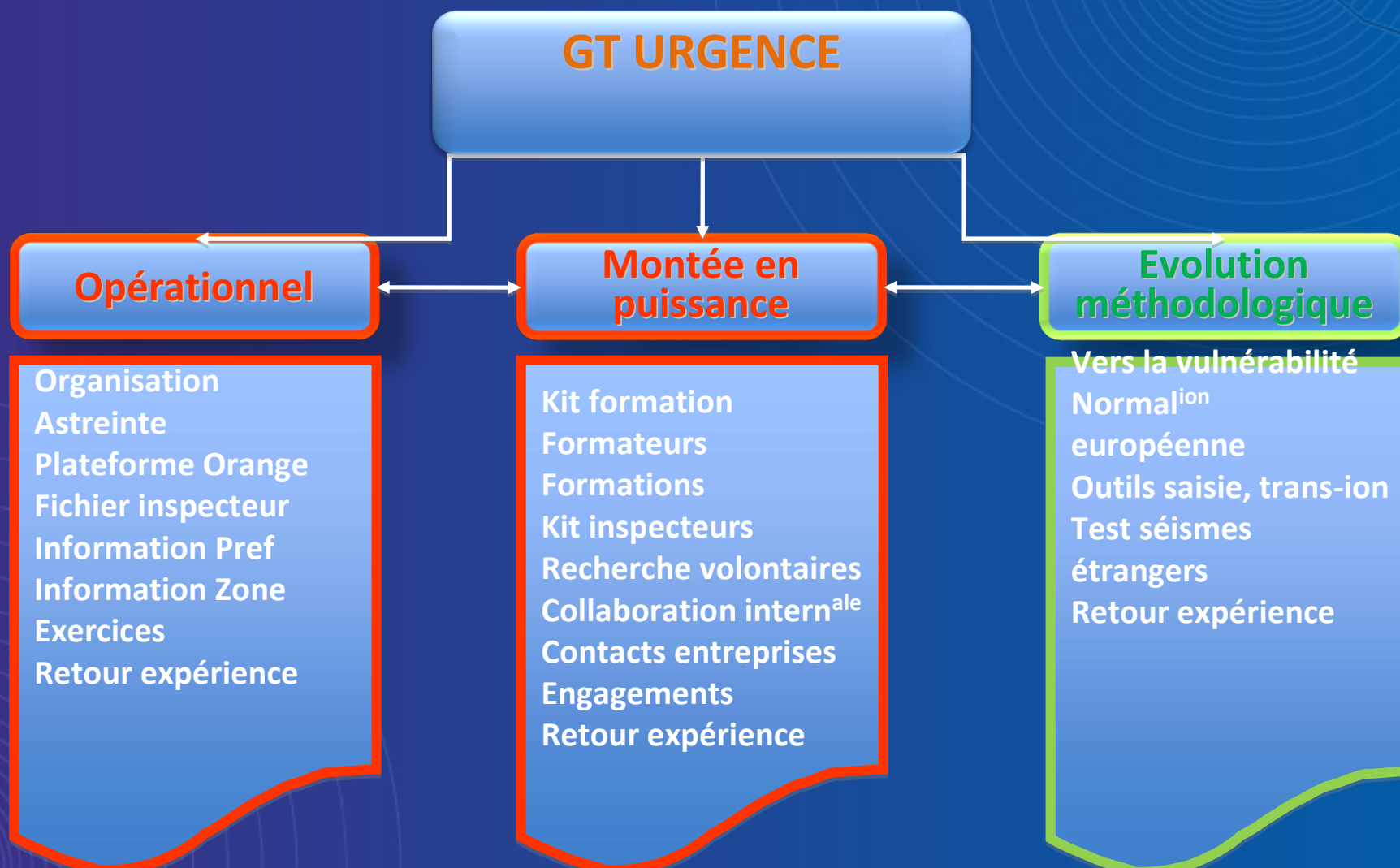
- Sécurité du binôme d'inspecteurs : Laisser un expert en position extérieure pour surveiller et communiquer en cas d'urgence. Minimiser au mieux l'expertise à l'intérieur des bâtiments.
- Réfléchir en amont au déplacement en zone de décombres : repérer un endroit où se protéger notamment dans des ruelles étroites...



Surveillance extérieure de l'immeuble (2 experts engagés)



# Actions AFPS menées dans le cadre du GT URGENCE - 3 axes de travail



# Réunions et productions GT Urgence en 2015



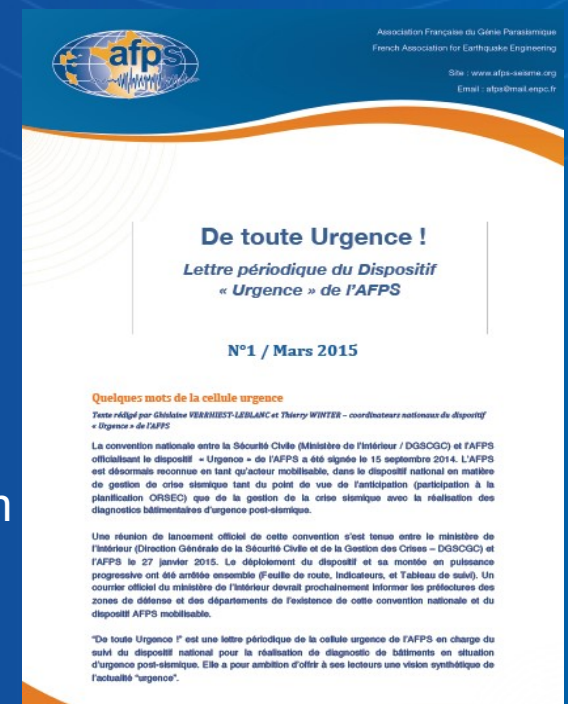
## Communications nationales

- Organisation d'une rencontre des volontaires recensés en Martinique en mars 2015
- Séminaire DGSCGC-SIDPC du 31 mars 2015 à Paris
- Session spéciale du colloque AFPS en novembre 2015

## 3 sessions de formation (juin et nov 2015)

## Productions

- Procédures, fiches réflexes et outils dédiés
- Un espace dédié sur le site internet de l'AFPS
- onglet spécifique « Dispositif Urgence »
- Une boîte électronique dédiée : [urgenceafps@gmail.com](mailto:urgenceafps@gmail.com)
- Une lettre périodique (N°1 publié en mars)
- Une FAQ en cours de réalisation



## Actions 2016



### 3 sessions de formation en 2016

- Deux sessions aux Antilles en décembre 2016
- Une session en métropole (initialement prévue en septembre 2016 et reportée en mars 2017 à Lourdes)

### 3 Journées nationales (31 oct. Fort de France, 4 nov. Les Abymes, 24 nov. Bron)

- Ouverte à tous (AFPS ou non, inspecteurs formés, volontaires déclarés ou non)
- Au programme :
  - 1. Point sur le dispositif
  - 2. Comportement en environnement dégradé post-sismique
  - 3. Coordination avec les équipes de secours ou dispositions d'urgence médicale ou risque tsunami selon les cas

# Actions 2016



## Exercices

- Exercice Richter les 5 et 6 octobre 2016 à Nice
- Exercices internes

## Réponses à des sollicitations externes

- Pré-mobilisation Equateur (REX très positif, forte réactivité et disponibilité des inspecteurs antillais)
- Identification d'un expert pour mission européen Italie (Cédric DESPREZ)

## Missions post-sismiques

- Virtuelle pour l'Equateur
- Physique pour l'Italie (Amatrice) en octobre 2016 (Céline DUJARRIC et Andréi BALGUI)

# Perspectives 2017



## Renouvellement de la convention nationale (agrément SC ?)

### 4 sessions de formation en 2017

Deux sessions aux Antilles à l'automne 2017

**Deux sessions en métropole sur Lourdes en mars et sur Nice en juin 2017**

### Exercices

- Exercice international au Caraïbes en mars 2017 (Etat major et manoeuvre)
- Exercices internes

# Conclusions

- Un dispositif opérationnel et un cadre national d'intervention
- Près de 300 volontaires recensés et 180 inspecteurs habilités
- Phase de tests et d'exercices à poursuivre
- Montée en puissance à poursuivre et accélérer

The image shows the cover of a report titled "DIAGNOSTICS D'URGENCE POST-SISMIQUE : ENJEUX, BESOINS ET DÉVELOPPEMENTS POUR LA FRANCE". The cover is divided into several sections with a central graphic of a seismic wave and a circular diagram. The top section is blue with the AIPS logo and the title. Below the title, there are two main columns of text in pink and blue. The left column is titled "CONTENTS" and lists the report's objectives and scope. The right column is titled "LES OBJECTIFS GÉNÉRALISÉS" and lists the general objectives of the report. Below these are two more columns of text in blue and pink, each with a small image. The bottom section is pink and contains a table of contents and a list of authors. The overall design is professional and informative, with a focus on seismic safety and emergency response.

**DIAGNOSTICS D'URGENCE POST-SISMIQUE : ENJEUX, BESOINS ET DÉVELOPPEMENTS POUR LA FRANCE**

**CONTENTS**

**LES OBJECTIFS GÉNÉRALISÉS**

**LES ENJEUX DE LA DÉMARCHE**

**LES BESOINS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT**

**DISPOSITIONS CLÉS POUR LA FRANCE**

**AUTRES DOCUMENTS**

Merci pour votre attention



# Des questions ????



**FIN**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION !**



**Association Française du Génie Parasismique**

E-Mail : [afps@mail.enpc.fr](mailto:afps@mail.enpc.fr)

Site internet : [www.afps-seisme.org](http://www.afps-seisme.org)

**A bientôt sur notre site web  
ou en tant qu'adhérent !**